

Cliquez [ici](#) pour notre version en ligne

L'autre jour place Royale, j'ai croisé des touristes chinois. Voyant la banderole au milieu de la place, ils m'ont demandé « qui est Steve ? ». J'ai tenté dans un anglais hésitant de leur expliquer. Mais comment résumer en quelques mots la France, les violences policières, le droit de s'indigner, les gilets jaunes ? La force de la démocratie, ses fragilités ? Ce slogan qui claque ?

Des étrangers il sera question dans ce numéro, de ceux qui n'ont rien et que nos bénévoles tentent d'aider. De numérique, de liberté, et de démocratie pour une rentrée au top de la vigilance pour tous les militants.es.

Bonne lecture !

L'équipe de rédaction



Photo Jean-Louis Chazelas

SOMMAIRE

Tribunes militantes.....	p.1-4
Interview d'une militante de la permanence droits des étrangers.....	p.4-5
Les communiqués de presse locaux.....	p.5
Les communiqués de presse nationaux.....	p.5-6

TRIBUNES MILITANTES

Le NET : l'Ogre dévoreur de nos données

Les réseaux et la démocratie

Sylvie Roudil

L'autre jour, j'ai pris rendez-vous pour une analyse de sang sur internet, c'est hyper pratique, j'ai pu le faire avant de me coucher bien après la fermeture du labo, de toute façon je n'ai pas eu le choix, pour ce labo c'est le seul moyen de prendre rendez-vous. Ce matin je me suis levée et suis allée au laboratoire. En attendant j'ai surfé sur Facebook. Puis mon tour arrivé, j'ai présenté ma carte vitale, et payé avec ma carte bancaire. Cet après-midi je récupérerai, en même temps que mon médecin, mes résultats.

Mes déplacements sont enregistrés par le GPS de mon téléphone et celui de ma voiture, mon paiement carte bancaire permet non seulement de savoir ce que je dépense mais aussi comment et pourquoi je consomme. Ma carte vitale contient tous les médicaments que j'ai consommés dans l'année. Mes consultations Facebook décrivent avec précision mes goûts musicaux, ma psychologie, ma couleur politique et ce que je voterai probablement lors des prochaines élections. Toutes ces informations figurent dans des bases de données complexes qui ne sont pas connectées ensemble mais elles existent pour quasi tous les humains partout dans le monde.

Cette description n'est pas issue d'un livre de science-fiction, c'est notre société actuelle que j'évoque.

Le big data

Tout commence par le big data. Les grandes données en traduction littérale. Il s'agit de l'ensemble des données informatiques qui sont collectées par les entreprises, institutions, agences gouvernementales. Ces données sont stockées, parfois croisées entre elles et analysées. L'intelligence artificielle, dont on parle tellement ces dernières années, utilise ces masses de données pour fonctionner.

Par exemple, les photos récoltées dans plusieurs bases de données distinctes permettent d'identifier et classer les visages, en utilisant entre autres la position relative du nez, des yeux et de la bouche. Le logiciel arrivera au final à reconnaître un même visage sur des photos et à des époques différentes aussi bien, voire mieux, que les humains de chair et de sang¹.

L'objectif est avant tout économique, les entreprises ont compris que la connaissance approfondie de nos comportements, de notre psychologie permet de mettre au point et présenter les produits qu'ils pourront mieux vendre, d'influencer nos comportements et nos idées. En clair, un business économique au service des tous les acheteurs, politiques y compris.

1 - Le logiciel GaussianFace réalise des reconnaissances avec des taux supérieures aux humains

Les 3 réseaux sociaux



Facebook, Instagram et WhatsApp sont utilisés par 1,5 milliard d'utilisateurs et sont regroupés dans la même entreprise (Facebook).

En 2012, le Dr Kosinski, chercheur à l'université de Cambridge démontre par ses travaux, qu'à partir d'un minimum de **68** likes par un internaute, il est possible de prédire sa couleur de peau (**à 95 %**), son orientation sexuelle (**88 %**) ou ses convictions politiques (**85 %**).

Les travaux de ce chercheur et le piratage des données de Facebook² permettent de créer **Cambridge Analytica** en Angleterre. L'objet officiel et déclaré de cette société est d'influencer les électeurs de façon ciblée lors des élections. En 2016, Leave.eu, parti favorable au Brexit en Europe, et Donald Trump aux États-Unis, ont fait appel à elle. Dans les deux cas, la technique était la même : cibler un petit nombre de personnes ayant un réseau d'amis (au sens internet) suffisamment stable et étendu. Puis envoyer à cet échantillon des messages sur Facebook ou WhatsApp. Souvent les affirmations contenues dans les messages étaient fausses : ce sont les fakenews. Leur objet, plutôt que de convaincre, était d'influencer et de pousser les destinataires des messages à les liker. Ainsi, suivant les algorithmes de Facebook, ces messages gagnaient en importance et étaient relayés vers d'autres amis ayant des opinions proches.³ Cambridge Analytica nomme cette méthode le microciblage comportemental. Actuellement les partis classiques se basent sur la géographie et la démographie pour envoyer des courriels ou organiser des meetings ...

Nombre de journalistes affirment que dans les deux cas, Brexit et Trump, les partis populistes ont remporté les élections grâce à ces méthodes, c'est cependant difficile d'affirmer que l'influence des réseaux a été jusqu'à permettre la victoire des candidats populistes. Il est toutefois avéré que les réseaux sociaux ont influencé bien des électeurs, et donc le processus démocratique. Ces pratiques se renforceront et gagneront en efficacité. Tous les partis les utiliseront, quelle que soit leur couleur et probablement leur éthique.

Facebook aujourd'hui est le principal et souvent le seul moyen d'information des jeunes. Les algorithmes de Facebook abreuvant nos fils d'actualités d'informations qui nous intéressent suffisamment pour que nous restions sur le site le plus longtemps possible, cela dans l'objectif de visionner plus de publicités. Les données sont choisies en fonction de nos likes précédents. Ainsi, peu à peu, les informations que nous recevons nous confortent dans nos propres opinions et croyances. C'est ce que le sociologue Romain Badouard nomme la bulle idéologique. Nous ne voyons plus les opinions contradictoires.

Le Communisme et le Fascisme ont brisé des millions d'êtres humains sans les transformer, le numérique arriverait-il à faire pire ?

Alors que faire ?

Fermer vos téléphones, les enfermer dans votre congélateur pour être sûr qu'ils ne peuvent plus rien enregistrer, partir dans le Larzac, ne plus utiliser de carte bancaire ?? Non, bien sûr !

Il faut que des alternatives soient possibles. Tous ces outils modernes permettent une progression de nos connaissances scientifiques sans précédent dans l'histoire de l'humanité et peuvent améliorer nos vies et enrichir nos esprits. Ils permettent aussi d'échanger entre réseaux d'entraide.

Il existe des règlements qui permettent de limiter et contrôler la surexploitation de nos données. En particulier en Europe le RGPD a vu le jour en 2018. Cette directive est imparfaite et contournable, mais c'est une première avancée. Des lois et réglementations sont nécessaires, et utiles si elles sont appliquées, sans être contournées. Des autorités indépendantes des gouvernements et des partis doivent être dotées de larges pouvoirs d'enquête et d'information.

Mais il est aussi indispensable de s'informer et comprendre l'importance des dangers du numérique. Ensuite il faut être présent sur les réseaux et la toile, discuter, démontrer et démentir les fakenews, créer et renforcer des informations contradictoires, communiquer en somme. Ces efforts concernent tous les citoyens ainsi qu'une presse libre des intérêts, des journalistes courageux et des donneurs d'alerte protégés.

La LDH est dans la rue, n'en a pas peur, ne lâche jamais ce terrain, combat sans relâche. Elle souhaite participer au débat public, être présente et au côté des citoyens pour que nos droits à tous soient défendus, en protégeant les plus faibles.

Aujourd'hui la place publique et le débat sont aussi numériques. **Nous devons être présents et actifs sur les réseaux sociaux, les connaître, les comprendre, débattre, y défendre nos idées et combattre les ennemis des droits de l'homme.**

Passer au « libre », Passez au « libre » !

Jean-Louis Chazelas



Rappelons d'abord qu'un **logiciel libre** est un logiciel dont l'utilisation, l'étude, la modification et la duplication par autrui en vue de sa diffusion sont permises, techniquement et légalement. Cela ne signifie pas qu'il est gratuit mais nombre d'entre eux le sont. Ce que nous visons dans la présente tribune concerne autant le passage à des logiciels comme Libre Office – nombre d'entre vous y sont passés sans douleur et sous Windows. Mais aussi, au pas supplémentaire, se séparer de Windows ou OS10, les systèmes d'exploitation.

2 - Au printemps 2018 Facebook a avoué que les données de 87 millions de comptes ont été récupérées par Cambridge Analytica. Depuis Facebook a modifié certaines règles afin que le piratage de compte ne puisse plus se reproduire et Cambridge Analytica a été dissoute, une nouvelle société de même objet a été recréée...

3 - Exemple de fakenews diffusé durant la campagne du brexit : « Nous versons 350 millions de livres chaque semaine à l'UE. Mieux vaudrait financer notre sécu. »

Comment vous convaincre ? Quand on en parle vous êtes d'accord, mais vous ne passez pas à l'acte. Il y a sans doute mille raisons. Il n'y a pas mille arguments pour passer aux logiciels libres⁴, mais répétons-les quand même.

1) sortir d'un système économique imposé et qui n'est pas sans conséquences, même pour vous . La première force de l'oligopole créé par Microsoft (Windows), Apple (OS10) et Google (Android) a été de faire accepter la vente forcée (ordinateur+ système d'exploitation) d'outils sophistiqués pré-installés non transparents. Sans en prendre cons-cience, nous voilà enfermés dans un « système » économique.

Pourquoi parler de système et en quoi il nous impacte ? Trois illustrations ci-après, parmi d'autres :

- Le CERN, ce grand laboratoire européen de recherche en physique fondamentale, inventeur du world wide web (www), vient de réaliser que le coût des licences pour les nombreux logiciels « propriétaires » utilisés par ses chercheurs commençait à être prohibitif. Après avoir rendu les utilisateurs dépendants (quasi gratuité des produits pour les chercheurs et les étudiants qui, formés sur ces outils, en deviennent les plus sûrs propagateurs), les producteurs décident un jour de multiplier le coût des licences par 5 ou par 10 pour les centres de recherche⁵ mais gardent la gratuité pour les étudiants.

- Il y a quelques mois, pour demander une subvention aux collectivités publiques, le formulaire obligatoire sur le site gouvernemental (cerfa) était accompagné de la précision « *Le logiciel Adobe Reader version 8.0 ou + est nécessaire pour visualiser et utiliser ce formulaire* ». Or ces versions de Adobe Reader ne tournent que sur les 3 systèmes d'exploitation cités plus haut. Il n'est pas normal qu'un service de l'État ait finalement mis des mois à fournir une version de ce formulaire lisible et remplissable sous Libre Office⁶ (format open document text).

- La principale difficulté pour travailler dans ce monde partagé entre les logiciels libres (ex. Libre Office) et logiciels propriétaires (ex. Word) c'est que les fichiers ne sont pas complètement « interopérables » (par exemple certains paramètres de mise en page ne passent pas, quant aux dessins, n'en parlons pas). Mais, s'ils le sont, ce n'est pas de la faute du monde du « libre », au contraire, ce sont les GAFAM⁷ qui ne respectent pas les normes collectivement établies – y compris en leur présence - telles que le format de fichier texte odt.

La deuxième force de l'oligopole – qui a permis l'alliance des fabricants de matériel avec les marchands de logiciels - a été de vous faire renouveler votre matériel régulièrement : ça a été particulièrement vrai pour les PC dès les années 90 – dans lesquels il fallait toujours plus de mémoire pour faire tourner les systèmes d'exploitation – et aujourd'hui pour les smartphones – où, plus cyniquement, on vous dit qu'on n'assure plus la compatibilité pour des matériels qui n'ont que 4 ans d'ancienneté. On a même répandu l'idée que l'électronique ne pouvait durer plus de 4 ans alors que nous faisons tourner des appareils de 10 ans sous Linux pour la même qualité de service (ou presque en matière de vitesse de réponse mais pour faire du traitement de texte, là n'est pas le besoin). À l'heure des réflexions sur l'épuisement des ressources, ce « système » n'est pas admissible.

2) Peut-être que la première raison qui vous fait hésiter à passer au « libre » est que vous ne savez pas installer ces logiciels. Ce n'est pas si compliqué puisque nombre d'entre vous sont passés à Libre Office sous Windows. Ils ont pu voir que c'était facile, aussi performant que la suite Office de Microsoft... et gratuit. Mais la grande décision, la principale marche à franchir pour la plupart, c'est l'installation de **Linux**. Et comme votre ordinateur est déjà installé avec Windows (ou OS10 pour les Apple-addicts), que votre tablette et votre smartphone sont déjà installés sous Android, vous continuez dans ce cadre qui vous a été imposé.

3) Peut-être aussi certains s'inquiètent-ils de la fiabilité : le développement par des communautés bénévoles passe pour être du bricolage. Rien n'est plus faux dans ce cas : il faut signaler que la plupart des serveurs internet sont sous Linux, même s'ils gèrent d'immenses réseaux d'ordinateurs sous Windows. Les gestionnaires informatiques préfèrent un système ouvert qui leur permet d'aller voir ce qui se passe réellement, qui est surveillé par une très large communauté qui détecte les failles pour les corriger immédiatement.

4) Peut-être serez-vous sensibles à l'argument de sécurité : si vous faites partie des gens qui disent tout à leurs « amis » Facebook et Google et Amazon, cet argument ne vous touchera pas, vos données personnelles seront exploitées pour des manipulations marketing, (politiques⁸ ou non), mais « vous n'avez rien à cacher ».

En revanche nous ne pouvons que constater que le système Linux est très sensiblement moins attaqué (virus, chevaux de Troie, malware) que les autres systèmes d'exploitation. Certains pensent – et nous ne saurions les contredire - que ce sont le principe de transparence et le développement par de larges communautés bénévoles qui rendent trop visibles les tentatives d'intervention.

5) « Libre » ne veut pas dire gratuit mais l'offre gratuite est vaste. En tout cas Linux et les principaux logiciels d'usage courant existent en version complète gratuite. Et cela n'empêche pas une économie du « libre » d'exister, fondée sur le service. Avec le « libre » vous pouvez vous doter gratuitement et légalement⁹ de logiciels sophistiqués tels que Libre Office (qui vaut largement la suite Office de Microsoft), the Gimp (équivalent de Photoshop pour triturer vos photos), Scribus (maquettisme éditorial équivalent de Indesign) ou même Blender (graphisme 3D pour l'animation). D'ailleurs certains de ces logiciels existent aussi sous Windows – et donc vous pouvez dès à présent vous y convertir.

6) Enfin, le « libre » est porteur de valeurs : valeurs de partage, de liberté et de bien commun. Le libre s'est développé sur le constat

4 - On ne fera pas le détail ici, quitte à se braquer les puristes ; nous parlerons indifféremment des logiciels libres et des logiciels « open source » (les différences ne sont pas significatives dans ce contexte). Pour les curieux lire <https://www.developpez.com/actu/231162/Richard-Stallman-l-open-source-est-un-substitut-amoral-et-depolitise-du-mouvement-du-logiciel-libre-qui-n-ose-pas-defendre-la-liberte/>

Seconde précision : nous évoquons ici aussi bien des « systèmes d'exploitation » en opposant Linux à Windows ou OS10, que des logiciels.

5 - avec une clause de gratuité à condition que les travaux ne soient pas commerciaux mais comme les centres de recherches sont incités à travailler pour l'industrie, le piège se referme.

6 - et ce d'autant plus que des services de l'État recommandent d'utiliser le format .odt.

7 - l'acronyme des géants du Web — Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft — qui sont les cinq grandes firmes américaines qui dominent le marché du numérique

8 - Cf la manipulation « Cambridge Analytica »

9 - Nous disons clairement ici non au piratage ; on ne peut pas à la fois dire « si c'est gratuit, c'est toi le produit » et prôner ou tolérer le piratage. Le « libre » permet la cohérence intellectuelle dans ce domaine.

que la très grande majorité des concepts et développements mis en œuvre dans l'informatique d'aujourd'hui avaient été produits par les Universités et les organismes publics, donc avec du financement public. Les grandes compagnies s'en sont emparées, ont certes investi dans des développements propres qui leur ont permis de privatiser la connaissance publique puis de la verrouiller à coups de brevets. Après pas mal de lobbying, le système monopolistique était établi au niveau mondial¹⁰. Au contraire, le développement en « libre » est un moyen de maintenir un Commun de la connaissance en donnant accès (à ceux que ça intéresse !) à toutes les briques¹¹ logicielles. Il faut reconnaître cependant qu'aujourd'hui, les choses sont devenues plus complexes ; même dans le domaine du business certains ont rejoint l'open source de fait de sa puissance de réalisation et de maintenance des compatibilités.

Par expérience nous pouvons vous prouver que le passage au « libre », et notamment à Linux, n'est pas compliqué : il y a des associations avec lesquelles on peut organiser des « soirées d'installation ». C'est un effort de mise en cohérence avec les principes de la LdH et demandez-nous de vous aider à passer au « libre ». Pour l'aide au fonctionnement après ce premier pas, vous verrez que vous n'aurez pas besoin d'une assistance lourde d'autant plus que, comme la plupart d'entre nous, vous ne demandez pas tant que ça à vos outils informatiques.

INTERVIEW DE JOSÉPHINE¹², MILITANTE À LA PERMANENCE DROITS DES ÉTRANGERS DE LA LDH

La permanence droits des étrangers accueille tous les lundis de 14h à 19h les étrangers ayant des difficultés concernant leur régularisation. Elle les aide à réaliser des démarches administratives pour accéder à leurs droits, demander l'asile ou un titre de séjour. Elle fonctionne actuellement avec quatre bénévoles et a reçu plus de 1 000 personnes en 2018.

-Peux-tu me raconter comment tu en es venue à t'impliquer dans la permanence droits des étrangers de la LDH ?

Il y a une quinzaine d'années, j'ai fait partie du réseau RESF (réseau éducation sans frontière, de solidarité avec les jeunes sans papiers scolarisés). J'ai ensuite animé des ateliers en milieu carcéral et je me suis rendu compte que des échanges constructifs pouvaient exister dans l'altérité, altérité à laquelle j'étais déjà sensibilisée de par mon histoire familiale. Je souhaitais m'investir dans une autre association et l'ouverture sur la diversité, et sur la politique, de la Ligue des Droits de l'Homme m'a attirée. J'ai commencé à participer à la permanence accès aux droits¹³ en 2017. Face aux problématiques rencontrées par les personnes reçues, je me suis sentie parfois un peu démunie. Par la suite, j'ai été sollicitée par les membres de la permanence droits des étrangers, dont la fréquentation est beaucoup plus importante, et dont le public est de plus en plus anglophone. Étant à l'aise avec l'anglais, cela allège parfois les autres permanents.

J'ai donc rejoint cette permanence. Au début j'ai beaucoup écouté. J'ai été une ou deux fois submergée par un récit de vie, mais j'ai appris à me distancier même si l'histoire est dure, et à me concentrer sur l'aide que je peux éventuellement apporter à la personne pour trouver une solution. Je me suis adaptée à l'équipe, et me sens très à l'aise dans mon travail en binôme avec le militant de la permanence qui m'a accueillie et formée. Nous sommes actuellement quatre permanents, très complémentaires ! J'ai trouvé une place en tant que relais : je reçois l'histoire de vie de la personne, ses papiers, et l'oriente si je peux. J'aime être sur le terrain, dans l'assiduité et l'engagement.

-Comment réussis-tu à concilier activité professionnelle et travail bénévole lié à la permanence ?

J'enseigne à mi-temps dans une école de communication visuelle. J'ai donc une certaine marge de manœuvre dans l'organisation de mon emploi du temps. Je participe à la permanence de 16h (un peu plus tôt quand je peux) à 19h le lundi. Parfois nous donnons des rendez-vous complémentaires dans la semaine pour pouvoir passer plus de temps sur les dossiers des personnes. Je prends des notes en anglais, les traduis en français afin de rédiger un récit de vie qui sera transmis à l'avocat pour les dossiers d'asile envoyés à l'OFPRA¹⁴ ou à la CNDA¹⁵. Il m'arrive de m'investir plus particulièrement, d'accompagner des personnes à la préfecture, à l'hôpital, ou au commissariat, pour assurer la traduction et le suivi de dossier. Aujourd'hui, juste après notre entretien, j'ai rendez-vous avec une jeune femme que je vais accompagner dans ses démarches. Bien que ma participation administrative soit très partielle, contrairement à d'autres bénévoles qui s'impliquent à temps plein dans cette activité, elle permet néanmoins d'approfondir certains points qui participent à l'élaboration des dossiers. J'essaie de cadrer le temps que je consacre à mon engagement à la LDH, pour pouvoir le concilier avec mon travail et ma vie de famille.

- Je pense - et je parle là en tant qu'ancienne bénévole à la permanence - que ta présence et ta régularité sont déjà en elles-mêmes très précieuses, rien que le fait d'être en binôme pour recevoir une personne allège face à des histoires très lourdes, permet de prendre de la distance, d'apporter un autre regard, une autre question...

Oui c'est vrai. L'accueil en binôme est nécessaire. Nos différents points de vue permettent une synthèse plus juste et plus distanciée, lorsqu'une histoire dure peut nous affecter ou lorsque nous nous sentons impuissants devant une situation particulière. Un jour un jeune homme venant du Soudan a débarqué à la permanence sans aucun papier d'identité, et n'en avait même jamais possédé, ce qui peut nous paraître inconcevable. Dans ce cas, on se demande « par où commencer ?! ». Le fait de se caler sur un statut de relais

10 - Rappelez-vous la bataille pour Internet Explorer dans les années 90-2000 pour ceux qui l'ont vécu.

11 - Dans un programme qui offre de nombreuses fonctions, les briques logicielles sont des ensembles de lignes de code qui réalisent chacune des fonctions. Le « logiciel » est constitué d'une série de briques logicielles qui s'échangent des informations pour, in fine, assurer les différentes fonctions du logiciel.

12 - Le prénom a été modifié

13 - Permanence d'écoute de toute personne confrontée à une difficulté dans l'exercice de ses droits, chaque deuxième et quatrième mercredi du mois, de 17h30 à 19h.

14 - Office français de protection des réfugiés et apatrides, établissement public qui instruit les demandes de protection internationale (reconnaissance de la qualité de réfugié, d'apatride ou de bénéficiaire de la protection subsidiaire).

15 - Cour Nationale du Droit d'Asile, juridiction qui statue sur les recours formés contre les décisions de refus rendues par l'OFPRA.

aide à faire la part des choses. Personnellement, dans cette écoute, je suis parfois émerveillée par les histoires des autres, souvent inimaginables, par leur volonté de s'en sortir, dans des contextes politiques, économiques et environnementaux difficiles. D'ailleurs, cette expérience m'a menée à une réflexion sur un projet personnel qui me tient vraiment à cœur, pour pouvoir mieux me positionner dans mon aide et mon écoute de la personne.

-Comment cela se passe-t-il en ce moment à la permanence ? Quels genres de situations rencontrez-vous ? Quelles difficultés particulières ?

La fréquentation de la permanence ne diminue pas, au contraire, il y a de plus en plus de monde et donc de besoins. Nous rencontrons beaucoup de Nigériens et Nigériennes en ce moment, ou peut-être mon regard est-il un peu biaisé du fait que je les reçois plus comme ils sont anglophones. Néanmoins, le manque d'hébergement est un problème récurrent. « Je suis à la rue, le 115 est saturé, où pourrais-je dormir ? Pouvez-vous m'aider ? ». À ces questions, nous sommes sans solutions. Par ailleurs, la situation des dublinés¹⁶ reste un vrai problème qui nous laisse dans l'impuissance, même si fort heureusement un réseau d'avocats militants se démène pour les faire revenir dans la procédure normale. Le traitement des dossiers des personnes qui viennent à la permanence est généralement de longue haleine, qu'ils aboutissent ou non, mais notre persévérance est récompensée lorsque la situation d'une personne, d'un couple ou d'une famille s'améliore et qu'ils recouvrent leurs droits.

LES COMMUNIQUÉS DE PRESSE LOCAUX

- **Soyons le plus nombreux possible devant la préfecture ce mercredi 3 juillet à partir de 17 h**, communiqué du collectif « Personne à la rue » dont la LDH est partie prenante [À lire ici](#)
- Communiqué "**Vérité et Justice**" [À lire ici](#)
- Communiqué "**Stop à la haine !**" [À lire ici](#)
- **Disparition de Steve le 21/06/19 à Nantes - auto-saisine du Défenseur des Droits** [À lire ici](#)
- **Appel à ne pas ratifier le CETA** - Collectif 44 Stop TAFTA/CETA [À lire ici](#)
- Nantes. **Nouveau rassemblement samedi après-midi quai Wilson pour demander « Où est Steve ? »** [À lire ici](#)
- **Vertou le 03/08/19 – Cette tragédie est tout sauf un malheureux accident** - Communiqué Romeurope [À lire ici](#)

LES COMMUNIQUÉS DE PRESSE NATIONAUX

- **Appel à rassemblement en soutien aux exilés, à Carole Rackete Capitaine du Sea watch 3 et à tout son équipage** [À lire ici](#)
- 30 juin – Tribune du collectif Or de question «**Le gouvernement doit refuser la prolongation de la concession Montagne d'or** » publiée sur le Parisien [À lire ici](#)
- **Pour la libération immédiate de Malak Al-Kashif !** [À lire ici](#)
- 27 juin – Tribune « **Sea-Watch 3 : C'est maintenant qu'il faut inverser la destruction du droit et de l'humanité** » publiée sur le monde [À lire ici](#)
- 72 organisations, dont la LDH, écrivent aux députés et aux sénateurs pour leur demander de **ne pas ratifier le CETA** [À lire ici](#)
- **Syrie-Irak : la France doit respecter les droits fondamentaux** [À lire ici](#)
- Lettre ouverte collective appelant à garantir nos **libertés publiques dans la proposition de loi visant à lutter contre la haine sur Internet** [À lire ici](#)
- Lettre « **Les droits de l'Homme en Europe orientale et dans l'espace post-soviétique** » n°32 – avril-juin 2019 [À lire ici](#)
- 36 organisations et médias, dont la LDH, prennent position dans la **bataille contre le secret des affaires** [À lire ici](#)
- H&L 185 – **En Chine, la persistance des traditions** [À lire ici](#)
- **Quand les pouvoirs publics cèdent aux injonctions de l'extrême droite** [À lire ici](#)
- Appel aux parlementaires de 19 ONG, dont la LDH, sur **le Yémen et les ventes d'armes françaises** [À lire ici](#)
- **Guide pratique sur le délit de solidarité** [À lire ici](#)
- **Tentative d'interdiction d'activités politiques – Soutien à Greenpeace** [À lire ici](#)
- **Bidonvilles et squats : en se rangeant du côté des propriétaires, la Cour de cassation se renie** [À lire ici](#)
- **Jean-Pierre Worms, hommage à un citoyen engagé** [À lire ici](#)
- **Les OSC demandent au Parti populaire européen (PPE) de reconsidérer son candidat à la vice-présidence de la commission LIBE** [À lire ici](#)
- **Halte à la répression du peuple algérien, pour le respect des droits de l'Homme** [À lire ici](#)
- **La LDH soutient le film « Nous le peuple » de Claudine Bories et Patrice Chagnard** [À lire ici](#)

16 - Demandeurs d'asile entrés en Europe par un autre pays et qui en application du règlement dit Dublin III devraient retourner déposer leur demande d'asile dans ce premier pays d'entrée.

- **L'attente de justice pour Adama Traoré** [À lire ici](#)
- **La LDH dans la presse du 28 juin au 4 juillet 2019** [À lire ici](#)
- **20 juillet – Tribune collective : « Solidarité internationale : l'appel des ONG pour renforcer la taxe sur les transactions financières »** publiée dans le JDD [À lire ici](#)
- **Mobilisons-nous pour la rentrée climatique et sociale les 20 et 21 septembre !** [À lire ici](#)
- **La LDH dans la presse du 5 au 25 juillet 2019** [À lire ici](#)
- **Marches blanches en hommage à Mamoudou Barry** [À lire ici](#)
- **L'Union européenne doit mettre fin à la criminalisation de la solidarité envers les migrants et réfugiés !** [À lire ici](#)
- **Appel à rassemblement en solidarité avec la communauté LGBT polonaise** [À lire ici](#)
- **Fichage des mineur-e-s isolé-e-s : le Conseil Constitutionnel ne reconnaît pas l'atteinte à l'intérêt supérieur de l'enfant** [À lire ici](#)
- **Pour une véritable Citoyenneté de Résidence** [À lire ici](#)
- **Menaces, injures haineuses et homophobes – Soutien à Pierre Serne** [À lire ici](#)
- **Conseil d'État : carte blanche au gouvernement pour continuer à blesser des manifestants** [À lire ici](#)
- **Décès de Steve : une affaire de trop** [À lire ici](#)
- **Pour le droit de manifester, encore et toujours !** [À lire ici](#)
- **La LDH dans la presse du 26 juillet au 1er août 2019** [À lire ici](#)
- **Mobilisation pour le contre-sommet : G7 Non ! Pour défendre nos alternatives !** [À lire ici](#)
- **Non au changement de fonctionnement de la carte d'allocation des demandeurs d'asile !** [À lire ici](#)
- **Les disparus de la guerre d'Algérie du fait des forces de l'ordre françaises : vérité et justice ?** [À lire ici](#)
- **« Il est du devoir de la communauté internationale de faire pression sur le gouvernement chinois pour éviter une répression sanglante »** [À lire ici](#)
- **Résolutions de congrès de la LDH 1997-2019** [À lire ici](#)
- **Résolution générale** [À lire ici](#)
- **Résolution « Islam et laïcité »** [À lire ici](#)
- **Manifeste** [À lire ici](#)
- **Résolution « Pour les droits sociaux en Europe »** [À lire ici](#)
- **Egypte : 20 ONG de défense des droits appellent le président Macron à dénoncer le bilan désastreux de l'Egypte en matière de droits humains lors du sommet du G7** [À lire ici](#)
- **G7 : la lutte contre les inégalités doit se faire avec la société civile, pas avec des régimes répressifs** [À lire ici](#)
- **La LDH dans la presse du 8 au 22 août 2019** [À lire ici](#)
- **Manifestation anti G7 à Bayonne : des intimidations inacceptables** [À lire ici](#)
- **Artisan du négationnisme concernant les crimes de Bachar Al Assad, Thierry Mariani, avec ses amis du RN, est de nouveau en visite à Damas** [À lire ici](#)
- **Article du Canard Enchaîné sur le G7 : démenti des deux plateformes « Alternatives G7 » et « G7 EZ ! »** [À lire ici](#)
- **La LDH dans la presse du 23 au 30 août 2019** [À lire ici](#)
- **Il faut choisir : se reposer ou être libre** [À lire ici](#)

Retrouvez nous sur <https://site.ldh-france.org/nantes>
et sur <https://facebook.com/LDH.Nantes>